

# BTS Agricole AGRONOMIE CULTURES DURABLES

## BTSa ACD

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Conduire des productions au sein d'un système de culture
- Conduire des expérimentations
- Organiser l'activité de production
- Concevoir un système de culture multiperformant
- Accompagner le changement technique, dans le respect des enjeux environnementaux

### Entreprises d'accueil

- Centre d'expérimentation et de recherche agricole
- Coopérative agricole
- Négoce agricole (agro-fourriture, agro-équipement)
- Exploitation céréalière
- Maraîchage - Arboriculture fruitière
- Chambre d'agriculture (attention pas de prime d'état)

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Bac général - Bac techno STAV - Bac pro CGEA - Bac pro agroéquipement - Bac pro productions horticoles
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32321115	36936

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

### Durée de la formation

1351 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre

### Durée du contrat

2 ans modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
- 1 à 3 semaines en UFA,  
- 1 à 3 semaines en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### Institut Sandar - La Salle

392 chemin de la Sablière 69760 LIMONEST  
04 78 35 11 30 | limonest@cneap.fr  
www.sandar.org

Contact : Mme Catherine LUTZ  
catherine.lutz@cneap.fr  
04 78 66 83 76 | 07 82 74 79 94

## Architecture et contenu de la formation

### Bloc 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

- C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique ;
- C1.2 Se situer dans des questions de société ;
- C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société.

### Bloc 2 : Construire son projet personnel et professionnel

- C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire ;
- C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel ;
- C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers ;
- C2.4 Conduire un projet.

### Bloc 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

- C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public ;
- C3.2 Communiquer en langue étrangère ;
- C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés.

### Bloc 4 : Conduire des productions au sein d'un système de culture

- C4.1 Proposer un itinéraire technique prévisionnel ;
- C4.2 Adapter la conduite d'une culture ;
- C4.3 Mettre en œuvre des interventions culturales ;
- C4.4 Évaluer a posteriori un itinéraire technique.

### Bloc 5 : Conduire des expérimentations

- C5.1 Conduire une expérimentation factorielle ;
- C5.2 Suivre une expérimentation système.

### Bloc 6 : Organiser l'activité de production

- C6.1 Organiser la combinaison des facteurs de production ;
- C6.2 Optimiser la politique d'achat et de vente ;
- C6.3 Assurer la qualité de l'activité de production.

### Bloc 7 : Concevoir un système de culture multi-performant

- C7.1 Évaluer un système de culture ;
- C7.2 Proposer un système de culture adapté au contexte.

### Bloc 8 : Accompagner le changement technique

- C8.1 Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique ;
- C8.2 Éclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action.

Les matières présentes pour les blocs 1, 2 et 3 (tronc commun) sont les suivantes :

- SESG
- Lettre moderne ; Éducation socioculturelle et Documentation
- EPS
- Langue vivante

Les matières présentes pour les blocs 4, 5, 6, 7 et 8 (blocs techniques) sont les suivantes :

- Agronomie production végétale
- Biologie-écologie
- SESG
- Informatique
- Agroéquipement
- Mathématiques

## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>Tronc commun E1 B1</b> S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	1	EPT	
<b>Tronc commun E2 B2 - Construire son projet professionnel et personnel</b>	1	CCF	
<b>Tronc commun E3 B3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés</b>	1	CCF	
<b>Domaine professionnel - E4 B4 - Conduire des productions au sein d'un système de culture</b>	1	CCF	
<b>Domaine professionnel - E5 B5 Conduire des expérimentations</b>	1	CCF	
<b>Domaine professionnel - E6 B6 Organiser l'activité de production</b>	1	CCF	
<b>Domaine professionnel - E7 B7 - Concevoir un système de culture multi-performant</b>	1	EPT	Oral & Écrit
<b>Domaine professionnel - E8 B8 - Accompagner le changement technique</b>	1	EPT	Oral & Écrit

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : non

### Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du BTSa APV dans l'UFA</b>	en cours	100%	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b>	en cours	87%	90%	90%
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	en cours	en cours	44%	44%
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	en cours	en cours	50%	44%
<b>Satisfaction globale Apprenti.e entrant</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	89%	90%	92%	94%
<b>Satisfaction globale Apprenti.e sortant</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	en cours	68%	83%	86%
<b>Taux d'abandon globaux</b>	en cours	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Option BTS' Sup, dès la 1ère année de BTSA afin d'intégrer la 3ème année de l'ISARA Lyon, en apprentissage
- UniLaSalle Beauvais Ecole d'ingénieurs
- Licence pro - Bachelor

### Débouchés professionnels :

- Technicien d'expérimentation
- Chef de culture / Exploitant agricole
- Conseiller ou Technicien conseil en développement
- Technicien de contrôle
- Chef de silo / Responsable approvisionnement
- Technico-commercial en agriculture

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 7 191 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>re</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

## Cas particuliers

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>re</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement  
(si 10 apprentis minimum)

ou

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires  
(si moins de 10 apprentis)

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélos.
- Ligne de bus à proximité (ligne 21 des TCL).
- Transports scolaires (3 lignes Junior Direct : JD621 Sud – JD622 Nord – JD623 Est).
- Gare TGV Ter à proximité (Part-Dieu – Perrache - Vaise).

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Partenariat avec l'ISARA-Lyon (Ecole d'ingénieur)
- Partenaire du réseau Campus La Salle (ex : Beauvais Ecole d'ingénieur)
- Label E3D Etablissement en démarche de développement durable
- Partenariat avec des entreprises locales
- Séminaire d'intégration et de cohésion hors les murs, plusieurs jours, en septembre

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place

## Matériel / Équipement

- Exploitation agricole de l'établissement (18 ha)
- Laboratoire d'agronomie

## Coordonnées de l'UFA



### Institut Sandar - La Salle

392 chemin de la Sablière 69760 LIMONEST  
04 78 35 11 30 | limonest@cneap.fr  
www.sandar.org

Contact : Mme Catherine LUTZ  
catherine.lutz@cneap.fr  
04 78 66 83 76 | 07 82 74 79 94

### Référent Handicap

Christophe LIMOUSIN  
christophe.limousin@cneap.fr

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026